MASQUE EN SPRAY CUIR CHEVELU COSMOS*

*COSMOS Hors actif

SKC199.19.19

PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	66,70		66,70
	ERYLITE® F8030 PERSONAL CARE	Erythritol	5,00	Conditionneur	5,00
B	VIVAPUR® CS TEX SUN	Microcrystalline Cellulose (and) Cellulose Gum	2,50	Agent rhéologique sprayable	2,41
C	EUMULGIN® VL 75	Lauryl Glucoside (and) Polyglyceryl-2 Dipolyhydroxystearate (and) Glycerin	4,00	Emulsionnant H/E - HLB 9	4,00
D	EUMULGIN® SG	Sodium Stearoyl Glutamate	1,00	Emulsionnant H/E - HLB 23	1,00
	CETIOL® SB 45	Butyrospermum Parkii (Shea) Butter	1,00	Emollient cireux (42-46°C)	1,00
	TCM AMI MB	Caprylic/Capric Triglyceride	9,00	Emollient	9,00
	CETIOL® C 5C	Coco-Caprylate/Caprate (and) Tocopherol	8,00	Emollient	8,00
E	NIPAGUARD SCE (Clariant)	Sorbitan Caprylate (and) Propanediol (and) Benzoic Acid	1,50	Conservateur	1,28
F	SCALPOSINE™ BC10101	Water (and) Glycerin (and) Sarcosine	1,00	Actif purifiant et rééquilibrant du cuir chevelu	0,92
	PARFUM COSMOS BLUEBERRY (Robertet)	Parfum	0,30	Parfum	0,30
			% Origine naturelle avec eau de formulation*		**99,60**

MODE OPERATOIRE

Homogénéiser la phase A.
Introduire la phase B sous agitation modérée puis homogénéiser 10 minutes sous vive agitation.
Réaliser l'émulsion en versant les phases C puis D dans le mélange et homogénéiser sous vive agitation pendant 10 minutes.
Enfin, introduire les phase E puis F et homogénéiser 5 minutes.

CARACTERISTIQUES

Aspect : Emulsion fluide blanche

pH : 5,5 - 6,0

Viscosité : 7 000 - 9 000 mPa.s

Brookfield, DVI, spindle 4, speed 10

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées pas nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés, de la formule, ou sur l'évolution de celle-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en termes de propriété intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur. *Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2, calcul basé sur les carbones renouvelables, ne prenant pas en compte ni les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.